

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du mardi 27 juin 2023

Délibération N° DE_2023_146

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	15	15
Date de la convocation : 20/06/2023		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL

Représentés :

Absents et Excusés : Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Olivier MALACHANNE, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Catherine BLACLARD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Proposition d'Achat d'un lot immobilier dans le bourg du Pont de Montvert et de terrains dans les hameaux de l'Hôpital et sous le Serre

Monsieur le maire présente au conseil municipal une opportunité d'achat d'un ensemble immobilier situé dans le bourg du Pont de Montvert, au foirail.

Sont concernées les parcelles F 1013 (87m² - bâtiment) D822 (120 m² - jardin) D821 (21 m² - jardin), D 820 (29m² - jardin) D 993 (47 m² - bâtiment) D 828 (68m²) et D 827 (41m² - bâtiment) pour une contenance totale de 413 m².

Ces parcelles regroupent donc un terrain de 170 m² et un ensemble de trois appartements dans trois bâtisses différentes gérées en copropriété.

Ainsi, la parcelle 993 est un studio (28m² Carrez) en rez-de-chaussée situé sous la maison de Madame Rozzo. Il est à rénover.

La parcelle 1013 un studio rdc (30 m² Carrez) avec cave de 14 m², à rénover totalement.

Les parcelles 827 et 828 comprennent un appartement (72m²) au 2ème étage et des combles en copropriété et non aménageables. Cet appartement nécessite d'être remis au goût du jour. Des travaux de toiture, chauffage, menuiserie, isolation et électricité sont à prévoir.

Ce lot est associé à deux groupes de parcelles :

Les parcelles C 068 (1 204m²) et C 067 (4 690m²) situées à la Blache entre la RD 998 et la RD 20 qui sont boisées et situées en zone agricole.

Ainsi que les parcelles B 250 (182 m²), B 007 (16 030 m²), B 008 (1 775 m²), B 488 (2 050 m²), B 499 (2 400m²), B 478 (3 665m²) B 481 (2 555m²) à L'Hôpital en zone coeur de Parc et dont une partie se trouve en zone inondable.

Préfecture de Mende

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 18/07/2023

048-200057594-DE_2023_146-DE

DE_2023_146

DECIDE de déposer une offre d'achat de ce lot immobilier pour un montant total de 62 000 €.

MANDATE Monsieur le maire pour signer l'acte notarié correspondant.

MANDATE Monsieur le maire pour contracter un emprunt permettant le financement de cet achat.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphan MAURIN
Président de séance



Catherine BLACLARD
Secrétaire de séance



RF
Préfecture de Mende

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/07/2023
048-200057594-DE_2023_146-DE

DE_2023_146